

Préinscription pédagogique L1 interne SU → L2 - Campagne 2020

Foire aux questions

Déroulé

Vous êtes connecté(e) à eScol2 (<https://escol2.upmc.fr/>) avec vos numéro de dossier et mot de passe et vous vérifiez vos données nominatives et administratives, en cas d'erreur, contactez votre scolarité.

Vous cochez la ou les 2 disciplines qui vous intéressent et éventuellement une mineure TT.

Vous sélectionnez vos parcours à retenir en les classant.

Vous validez votre demande de pré-inscription pédagogique en L2.

Formulation L1 → L2 : aide et règles du jeu

Le nombre maximum de parcours sélectionnables est de 3.

La proposition des parcours dépend des disciplines et de la mineure TT cochées

Les parcours intensifs ne sont pas proposés :

- Aux redoublants L1 (qui ont déjà été inscrits en L1 à Sorbonne Université) ;
- Si le contrat pédagogique en L1 n'inclut pas la ou les UE à 9ECTS de la ou des disciplines concernées.

Il est obligatoire de sélectionner un parcours de type mono disciplinaire. Tous les parcours classés en dessous du ou des parcours de type mono disciplinaire ne seront pas évalués : il vaut donc mieux classer ce ou ces parcours en dernier.

Pour les parcours de type bi disciplinaires, toutes les mineures (de mention ou TT), ont un nombre de places limitées sauf Electronique, Mécanique et Physique.

Il est possible de modifier 2 fois sa pré-inscription pédagogique.

La date de dépôt retenue est la date de la dernière pré-inscription pédagogique formulée.

La réponse aux étudiants se déroule en 2 tours.

Q. Suis-je obligé de sélectionner deux disciplines ?

R : Non, vous pouvez en choisir qu'une seule discipline.

Q : Suis-je obligé de choisir une mineure transdisciplinaire thématique (mineure TT) ?

R : Non, rien ne vous y oblige.

Q : Vous recherchez la formation « RQEE » dans les vœux des complémentaires métier et vous ne la trouvez pas.

R : Vous devez sélectionner et cocher :

- 1- la discipline majeure de votre choix (attention, la formation RQEE n'est proposée en complément que de trois majeures : Chimie, Sciences de la Terre, Sciences de la vie)
- 2- le parcours correspondant de la « complémentaire métier » de la majeure de votre choix pour postuler à cette formation.

Q : Après avoir sélectionné un parcours, je vois apparaître une alerte me demandant de confirmer ou de modifier mon choix. Que dois-je faire ?

R : Si vous choisissez un parcours constitué de disciplines différentes de celles suivies en S2 (UE de S2 à 9 ECTS), cette alerte s'affiche pour vous indiquer que vous n'avez pas les bases naturellement requises pour le parcours sélectionné. Vous avez la possibilité de confirmer ou de modifier votre choix, cette alerte étant non bloquante.

Q : Pourquoi dans la liste des parcours à sélectionner aucun parcours mono-disciplinaire intensif ne m'est proposé ?

R : Trois conditions sont à remplir :

1. Il faut avoir suivi au S2 de L1 l'UE d'approfondissement à 9 ECTS pour se voir proposer des parcours mono-disciplinaires intensifs ;
2. Ne pas avoir redoublé sa première année de licence en 2019-2020 ;
3. Avoir sélectionné comme discipline Mécanique, Physique ou Mathématiques, le parcours mono-disciplinaire intensif n'étant proposé que pour ces disciplines.

Q : Pourquoi dans la liste des parcours à sélectionner aucun parcours bi-disciplinaire intensif ne m'est proposé ?

R : Trois conditions sont à remplir :

1. Avoir sélectionné 2 disciplines qui proposent un parcours bi-disciplinaire intensif. La liste des parcours ouverts pour la campagne 2020 est consultable depuis <http://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/licences/doubles-licences>
2. Avoir suivi au S2 de L1 les deux UE d'approfondissement à 9 ECTS de chacune des deux disciplines
3. Ne pas avoir redoublé sa première année de licence en 2019-2020.

Q : Dans la liste des parcours à sélectionner, je vois apparaître le même parcours bi-disciplinaire intensif mais avec les disciplines inversées. Quelle est la différence ?

R : Si par exemple vous avez sélectionné les disciplines « Mathématiques » et « Informatique » et que vous êtes éligible aux parcours bi-disciplinaires intensifs, vous serez proposés au choix les parcours « bi disciplinaire intensif (double majeure) Mathématiques – Informatique » et « bi disciplinaire intensif (double majeure) Informatique – Mathématiques ». Ces deux parcours sont similaires en termes d'enseignement, de volume horaire, d'ECTS, de planning d'enseignement.

Cependant, les modalités d'obtention sont différentes pour chacune des deux licences.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département de formation de L2 correspondant à la discipline de majeure que vous souhaitez choisir.

Q : Pourquoi ne puis-je pas faire de vœu du parcours préparation au concours B ENV ?

R : Il faut sélectionner la discipline « Sciences de la Vie » pour se voir proposer le parcours ENV.

Q : Je n'ai pas encore effectué ma pré-inscription pédagogique, jusqu'à quelle date puis-je le faire ?

R : Vous pouvez faire **votre saisie de vœux jusqu'au 28 juin 2020 (inclus)**, même s'il n'est pas recommandé d'attendre le dernier jour pour éviter une période d'affluence de connexions au module de préinscription.

Q : Je veux modifier ma pré-inscription pédagogique, que dois-je faire ?

R : Vous pouvez **modifier les vœux que vous avez déjà saisis jusqu'au 28 juin 2020 (inclus)**, dans la limite de deux modifications.

Q : Quand serai-je informé(e) de la réponse apportée à mes vœux ?

R : Vous recevrez par courriel une réponse sur l'état d'avancement de votre demande le 09 juillet 2020

Q : Je souhaite faire le parcours Transmission des Savoirs (Sciences de la Vie/Géo/Sciences/Terre), que dois-je indiquer dans le module ?

R : Je dois sélectionner les disciplines suivantes : Sciences de la Vie et Géo/Sciences/Terre.

Puis parmi les propositions de parcours, choisir le parcours bi disciplinaire majeure Sciences de la Vie - mineure Géo/Sciences/Terre.

Q : Je ne trouve pas de réponse à mon problème dans la FAQ ?

R : Pour des questions d'ordre pédagogique, veuillez contacter le département de L2 <http://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/offre-de-formation-par-discipline> correspondant à la discipline majeure que vous souhaitez suivre.

R : Pour des questions d'ordre technique et relatives à l'utilisation du module de préinscription pédagogique, veuillez en informer la scolarité de L1 dans laquelle vous êtes inscrits.